

Laval, le 27 février 2024

CONVOCATION AUX ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Les assemblées générales extraordinaire et ordinaire de « GENERATIONS MOUVEMENT - Fédération de la Mayenne » se dérouleront le :

Jeudi 4 avril 2024 à 9h30 précises
salle polyvalente de Laval

L'émargement et l'accueil des participants se feront à partir de 8h30.

Les clubs, membres de la fédération, sont représentés par des délégués avec droit de vote de la manière suivante :

- a) de 1 à 50 adhérents : **par le président** ou son délégué membre du conseil d'administration
- b) de 51 à 100 adhérents : **par le président et un délégué** membre du conseil d'administration
- c) de 101 à 150 adhérents : **par le président et 2 délégués** membres du conseil d'administration
- d) à partir de 151 adhérents : **par le président et 3 délégués** membres du conseil d'administration

Votre présence ou votre représentation sont importantes pour atteindre le quorum statutaire.

La participation à l'assemblée générale est proposée à **tous les adhérents, sans droit de vote**, le but est d'associer un maximum d'adhérents au fonctionnement et à l'animation de leur fédération. Ils pourront aussi participer au repas et au spectacle pour 38€, ou le spectacle seul à partir de 14h30 pour 16€ avec la troupe Variety Show.

TRES IMPORTANT : afin de gérer efficacement le nombre de repas et le nombre de participants au spectacle, nous vous demandons de répondre le plus rapidement possible à l'aide du coupon-réponse ci-joint et au plus tard le 15 mars.

Le conseil d'administration souhaite, à l'occasion de l'assemblée générale, honorer les présidents entrants et sortants depuis la dernière assemblée. Si votre club est dans ce cas, nous vous chargeons de les inviter pour qu'ils puissent vous accompagner (merci de nous en informer).

Vous trouverez en annexes les ordres du jour des assemblées générales (extraordinaire et ordinaire), un pouvoir à utiliser dans le cas où vous ne pourriez y participer personnellement, un questionnaire (si vous avez des questions à poser), un coupon pour le repas et le spectacle, à nous retourner avant le 15 mars 2024.

Un repas chaud (vin et café compris), préparé par le traiteur Trottier de St Quentin-les-Anges, sera servi à l'issue de l'assemblée générale. Participation financière de 38 € par personne (repas + spectacle).

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame la présidente, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président
Yvon DELCOURT



**9h30 Accueil des présidents et délégués des clubs, des adhérents et des personnalités
par le président Yvon DELCOURT**

Mot d'accueil du Maire de Laval ou de son représentant

Désignation de 2 assesseurs, du président et du secrétaire de séance

9h45 Ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire

- Modification des statuts de la fédération départementale
Enoncé des articles modifiés / Questions / Vote à main levée

Clôture de l'Assemblée générale extraordinaire

Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire

Proposition de vote à main levée pour l'ensemble des rapports et la cotisation 2025

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 avril 2023
- Rapport d'activité Jacqueline TERRIEN, secrétaire
 - Vote
- Présentation des séjours ANCV 2023-2024 Jean-Pierre NOEL
- Effectifs et cartes – situation exercice 2023 Jean-Pierre NOEL
- Rapport financier Soizic AUBERT, trésorière
- Rapport du vérificateur aux comptes Nicole FOUCAULT
 - Affectation du résultat comptable
 - Vote
- Changement de vérificateur aux comptes
 - Présentation du candidat
- Cotisation 2025
 - Vote
- Rapport moral et d'orientation du président Yvon DELCOURT
 - Vote
- Election des administrateurs du Collège III
Administrateurs en prolongation de mandat après vote du conseil d'administration : Soizic AUBERT, Yvon DELCOURT (suite à changement de collègue), Marie-Jo DELSART
Administrateurs en renouvellement de mandat : Alain BOUSSAT, Jean-Pierre NOEL
- Questions diverses

Intervention de M. Colin YEANDLE, trésorier de la Fédération nationale

Interventions des personnalités présentes à la tribune

11h45 Clôture de l'assemblée générale ordinaire

Présentation des membres du conseil d'administration

Remerciements à Nicole FOUCAULT

Remerciements aux anciens présidents de clubs et territoires

12h30 Repas

14h30 Après-midi récréatif avec la troupe Variety Show



BON POUR POUVOIR

1 pouvoir par personne en faveur d'un membre du conseil d'administration du **même club**

Je soussigné(e)

Président(e) du club de :

donne pouvoir à :

pour me représenter à l'**assemblée générale ordinaire** de « GENERATIONS MOUVEMENT - Fédération de la Mayenne »,
en date du jeudi 4 avril 2024.

À le

Signature de celui qui donne pouvoir

Signature de celui qui reçoit le pouvoir

Merci de nous retourner si possible ce coupon rempli et signé avant le 15 mars 2024



QUESTION(S) posée(s) à l'assemblée générale

Club de :
.....
.....
.....

Merci de nous retourner ce coupon avant le 15 mars 2024.



ASSEMBLEE GENERALE Jeudi 4 avril 2024

**Repas servi à table par le traiteur Trottier de St Quentin-les-Anges
+ spectacle : 38 €**

Cocktail mayennais tranquille (sirop pomme, pommeau, Chardonnay)

Coquille de saumon frais poché sur perles marines aux petits légumes, sauce cocktail, crevettes, tomates, œuf

Rôti de porcelet roulé et cuit façon barbecue, sauce échalotes confites,
avec pommes de terre grenaille sautées au beurre et épices, et tomate provençale

Fraisier, sauce fruits rouges et chantilly

Café

Pain, eau minérale et vins (Chardonnay blanc, Syrah rouge) compris



INSCRIPTION

Coupon-réponse concernant DELEGUES ET ADHERENTS

Le club de :

- ne commande pas de repas, mais confirme la présence de représentant(s)

- commande repas et spectacle à 38 € l'unité =

- commande place(s) de spectacle à 16 € l'unité =

Montant du chèque à l'ordre de
Générations Mouvement 53 :

.....

**Coupon à retourner au plus tard le 15 mars 2024.
Joindre impérativement le chèque à la commande.**



INSCRIPTION

Coupon-réponse concernant DELEGUES ET ADHERENTS

Le club de :

- ne commande pas de repas, mais confirme la présence de représentant(s)

- commande repas et spectacle à 38 € l'unité =

- commande place(s) de spectacle à 16 € l'unité =

Montant du chèque à l'ordre de
Générations Mouvement 53 :

.....

**Coupon à retourner au plus tard le 15 mars 2024.
Joindre impérativement le chèque à la commande.**